

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE
ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Fonction publique 4.2 personnels contractuels

**Recrutement d'un agent à
la direction des ressources
financières et numériques**

DATE DE CONVOCATION

30 juin 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 27

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-07-43

L'an deux mil vingt trois

le six juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – Mme VANDEL – M. GOMIS – Mme DUDOUEU – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. FRESSEL – M. LEMAIRE – M. JEANJEAN – Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme FRIBOULET – Mme DESANGLOIS

Excusés ayant donné pouvoir

Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE
M. GESLIN Francis à N MEZRAR
M. BRUNET à Mme VANDEL
M MIZABI à Mme DUDOUEU
M. Frédéric GESLIN à Mme VANDEL
Mme DUCHEMIN à M. ROGERET
M. PETIT à M. SACHOT
M. BIGOT à Mme BOSQUIER

Excusés

Mme DUVAL
M. BULARD

Mme DUDOUEU est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame la Maire, Nadia MEZRAR

Il est rappelé au Conseil municipal que les dispositions de l'article L. 332-14 du Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale prévoit la possibilité de recruter des agents contractuels dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Un agent à la direction des ressources financières et numériques partant en retraite à compter du 1^{er} octobre 2023 souhaite bénéficier d'un cumul emploi-retraite pendant quelques mois, dans le cadre d'un emploi contractuel. Soucieuse de garantir un service de qualité et une continuité dans le traitement des dossiers, il est proposé d'accéder à la demande de l'agent, le temps d'engager le recrutement sur ce poste.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à recruter un agent contractuel dans les conditions fixées par l'article L. 332-14 du Code général de la fonction publique dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230706-2023-07-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023

Vu

Le Code général des collectivités territoriales ;

Le Code général de la fonction publique, et notamment l'article L. 332-14 ;

Le décret 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes administratives territoriales ;

Considérant

Le départ en retraite d'un agent de la direction des ressources financières et numériques ;

La nécessité de service ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 27

voix contre 0

Abstention 0

Article 1 : d'autoriser Madame la Maire à créer un emploi contractuel à temps non complet (21/35^{ème}) relevant du cadre d'emploi des adjointes administratives classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions d'assistante administrative à compter du 1^{er} octobre 2023 dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire ;

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à recruter sur un emploi permanent un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire ;

Article 3 : d'inscrire la dépense correspondant à la rémunération au chapitre 012 du budget primitif 2023.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230706-2023-07-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023